AMARA BENYOUNÈS :

«Ce n'est pas grâce au ministère du Commerce que les prix sont stables»

En visite de travail hier dans la wilaya d'Oran, le ministre du Commerce s'est dit satisfait de la stabilité des prix des fruits et légumes en ce début du mois de Ramadhan. Il précisera que ce constat n'est pas le fait de son ministère, mais plutôt grâce à l'équilibre entre la demande et l'offre.

Amel Bentolba - Oran (Le Soir) - Toutefois il est utile de rappeler que lors de la visite du marché de gros des fruits et légumes d'El Kerma, les mandataires ont fait savoir au ministre que quotidiennement 10 tonnes de fruits et légumes sont jetées, car faute de preneurs, ils pourrissent. Dès lors, on se demande si tel sera le cas dans le long terme ?

Pour M. Amara Benyounès, il faudra bien trouver des solutions, à commencer par l'équipement de ce marché de gros de chambres froides suffisantes et penser à l'exportation de ces tonnes de fruits et légumes qui finissent à la poubelle.

Jeter autant de quantités a choqué bon nombre de présents qui se sont demandés pourquoi ce gaspillage, alors que beaucoup de personnes dans le besoin pourraient en bénéficier ? D'autres pointent du doigt les spéculateurs qui, à trop vouloir faire monter les prix, se retrouvent par la suite avec autant de marchandises «invendables».

D'autres nous ont expliqué ce surplus par manque de clients qui vont de plus en plus s'approvisionner directement auprès des fellahs.

Photo : NewPress

Benyounès insiste sur la liberté de commercer.

Dans un bref point de presse, le ministre est revenu sur les licences d'importation et d'exportation qui ont été adoptées au niveau de l'Assemblée nationale. Il déclare : «La semaine prochaine le débat aura lieu au niveau de la commission économique du Conseil de la nation et une fois adopté et promulgué par le président de la République, cela rentrera en exécution et va toucher un certain nombre de produits dont nous allons gérer les importations. Je le répète encore une fois à partir d'Oran, le principe c'est la liberté de commercer et l'exception touchera les licences d'importation ».

A une question concernant le projet Peugeot, le ministre dira : «Je ne sais pas de quoi il s'agit pour l'instant, le sujet n'a pas été traité. Même si le président français en a parlé lors de sa dernière visite, moi pour l'instant, je n'ai pas vu de projet sur la table du gouvernement.»

A. B.

ALORS QUE LES CORRECTIONS DES COPIES DU BAC ONT COMMENCÉ

Cap sur les préparatifs de la prochaine rentrée

Si les élèves des différents paliers sont déjà en vacances, le département de l'éducation est, quant à lui, sur le qui-vive. Les corrections du baccalauréat ont démarré alors que la ministre de l'Education réunit aujourd'hui les directeurs de l'éducation pour préparer la rentrée scolaire.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - A peine l'année scolaire achevée que le département de l'éducation entame la préparation de la prochaine rentrée scolaire.

Les directeurs de l'éducation prennent part aujourd'hui à une réunion avec à l'ordre du jour la préparation de la rentrée. Cette dernière s'annonce sans grands changements.

Au niveau des trois paliers, le département de l'éducation n'a pas prévu de changements significatifs ni dans les programmes, ni dans les manuels. Seuls les élèves de la première année primaire et de la seconde année primaire auront droit à de nouveaux manuels. Ceux de la cinquième année sont quant à eux en attente d'une décision ferme du ministère de l'Education au sujet de l'examen de fin de cycle primaire.

Nouria Benghebrit avait évoqué la possibilité de supprimer cet examen en le remplaçant par un «test». Une nouvelle différemment accueillie par la famille de l'éducation mais qui laisse parents et enseignants dans l'expectative.

Le département de Benghebrit devra certainement trancher avant la rentrée scolaire pour une meilleure visibilité. Le palier du secondaire fera, lui, l'objet d'un «audit» dès le mois de juillet comme l'avait été celui du primaire l'année précédente. Il n'est cependant pas attendu de décisions qui révolutionneraient le système éducatif.

Au moment où le département de l'éducation se projette en septembre, les corrections des copies des examens battent leur plein.

Au niveau des 57 centres de correction des copies des épreuves du baccalauréat, la mobilisation est totale. Après avoir été compostées et dotées du numéro confidentiel, les copies sont entre les mains des correcteurs.

Les copies sont alors dispatchées dans les salles où pas moins de 25 enseignants sont mobilisés après avoir été classées par matière et par jury, puis réparties de manière aléatoire entre les correcteurs. Ces derniers assistent auparavant à une première réunion consacrée aux corrigés modèles. Chaque copie est corrigée et notée deux fois.

Une troisième correction est prévue dans le cas où l'écart entre les deux notes attribuées par les différents correcteurs est jugé très important. Ce n'est qu'au terme de ce long processus que seront rendus publics les résultats.

N. I.

LEURS RESPONSABLES NE VEULENT PAS PARLER D'«ENTREPRISES CONCURRENTES»

Tassili Airlines est un complément utile et interactif à Air Algérie

«Relation de complémentarité». C'est l'approche développée par les responsables des deux compagnies aériennes algériennes Air Algérie et Tassili Airlines.

Le redéploiement de Tassili Airlines sur le marché international, avec la programmation, à partir de 11 juillet prochain jusqu'au 21 septembre, des vols charters, ne dérange visiblement pas le pavillon national Air Algérie.

La politique commerciale prônée par ces deux compagnies aériennes publiques ne s'inscrit pas dans l'esprit de concurrence. C'est, en tout cas, ce que nous ont affirmé leurs responsables de communication.

Pour Karim Bahar, directeur de la communication de Tassili Airlines, cette compagnie aérienne «est un complément utile et interactif à Air Algérie». D'ailleurs, du côté des chiffres, la compagnie détient seulement 2 à 3% des parts de marché sur le réseau domestique. «Il n'y a pas de concurrence entre les deux compagnies. C'est un travail complémentaire. On veut ajouter un plus au transport aérien», a déclaré au *Soir d'Algérie* Karim Bahar. Même son de cloche chez Air Algérie. Au niveau du pavillon national, le mot «concurrence» n'a pas le droit de cité. C'est en tout cas l'idée défendue par sa directrice de communication.

«On ne peut pas évoquer de la concurrence entre les deux parties. Les deux compagnies se complémentent», selon Mounia Bertouche. Toutefois, aux yeux de ces deux responsables, seul le critère «prestation et qualité de service» poussera les deux compagnies à fournir davantage d'efforts. «Tassili Airlines se veut un concurrent uniquement sur le plan de la qualité de services», a précisé en plus M.Bahar.

Il est utile de rappeler, ici, qu'Air Algérie et Tassili Airlines avaient signé, il y a une semaine, un accord pour la création d'un billet unique pour les voyageurs des deux compagnies publiques.

Aux termes de cet accord, les passagers des deux compagnies pourront voyager dans chacune d'entre elles en réservant chez l'autre, sans avoir à supporter un coût supplémentaire.

Le billet unique est valable pour les vols domestiques et internationaux communs. Cet accord est le fruit d'un partenariat «gagnant/gagnant» initié en 2011 entre les deux compagnies et touchant les volets de la formation du personnel navigant technique et commercial, de l'assistance en escale au sol, du catering et de l'affrètement des aéronefs.

Salah B.

MUTUALITÉS

La CNMA signe une série d'accords et de partenariats

La CNMA et la Chambre de commerce et d'industrie Marmoura de Guelma ont officialisé le 8 juin 2015 la signature d'une convention de partenariat pour accompagner les professionnels du secteur agroalimentaire dans la gestion et la prise en charge des risques d'entreprises.

Une série de communications ont été animées par les professionnels de la CNMA et responsables des branches IARD (incendie, risques divers et engineering…) au profit de professionnels de la filière agroalimentaire et industriels de la wilaya de Guelma invités par la caisse régionale de la CNMA à assister à la journée d'information et de sensibilisation dédiée à l'assurance des risques d'entreprises. Des experts nationaux de la filière engineering ont tenu à être présents et participer au débat sur les risques industriels en mettant l'accent sur le rôle et l'importance de la prévention des risques dans le domaine de l'engineering tout en rappelant que la Mutualité agricole dispose à l'heure actuelle d'experts agréés en la matière et collaborent avec ses services à travers tout son réseau de CRMA réparties sur tout le territoire national.

Ce partenariat permettra dans le futur d'accompagner efficacement les professionnels de la filière agroalimentaire, acteur incontournable du développement de l'environnement économique de notre agriculture qui tend sans cesse de se moderniser à travers divers investissements dans le secteur pour une agriculture moderne et pérenne.

Le chiffre d'affaires de la branche IARD à la CNMA est évalué à 1 560 834 KDA pour l'exercice 2014 et représente une évolution de 14% du portefeuille global de la Caisse avec un taux de progression positif par rapport à l'exercice précédent.

Cette branche d'assurance connaît une constante évolution relativement au chiffre d'affaires global de la CNMA toutes branches confondues qui a permis à cette mutualité agricole de s'attribuer la 4e place sur le marché des assurances avec 10,2% du chiffre d'affaires du secteur contre 9,1% en 2013, tout en maintenant sa place de leader dans les assurances agricoles grâce au développement de son volume d'affaires à travers son réseau direct qui ne cesse de s'élargir.

Le chiffre d'affaires 2014 de l'ensemble des compagnies d'assurances est estimé à 113 milliards de dinars contre 105,9 milliards de dinars en 2013, soit 7% d'augmentation et le portefeuille produit par l'ensemble des branches de la CNMA est de 11 267 570 KDA contre 9 592 713 KDA, soit 17% d'accroissement par rapport à 2013.

Cette évolution positive traduit la concrétisation et la réalisation des objectifs fixés à l'ensemble du réseau de la mutualité agricole, à travers la mise sur le marché des assurances de nouvelles offres assurantielles adaptées aux nouvelles exigences du secteur, par l'adaptation et le développement des systèmes assurantiels modernes spécifiques, ainsi que l'élargissement du réseau commercial qui a permis un rapprochement significatif auprès des investisseurs agricoles et autres clients potentiels.

Quant aux assurances agricoles, la CNMA détient une part de 78% dans le secteur avec une évolution de 14%. Cette performance particulière indique que la Caisse est spécialisée principalement dans la gestion du risque agricole et agroalimentaire.

Le total du bilan est passé de 13 436 859 000 DA en 2013 à 14 535 355 000 DA en 2014 et le résultat est passé de 121 750 000 DA à 476 512 000 DA, soit une progression de 291%. Tous ces paramètres font ressortir la bonne santé financière de la CNMA Assurance.